

La trousse

élan

Conseils d'experts pour  
favoriser l'accompagnement



Présenté par



Avec la participation financière de



Rédigé par



*Sabine Kerner, experte-conseil en innovation, accréditée ADRIQ  
Consultante en Stratégie d'affaires, Développement et Gouvernance/ESG  
chez iFact inc.*

Propulsé par



# Points saillants sur l'ESG et son impact sur le modèle d'affaires d'une PME

---

## 1. CONTEXTE DE L'OUTIL

- Ce guide s'adresse plus particulièrement aux conseillers en développement économique en début de carrière qui ont à intervenir auprès de dirigeants de petites entreprises.
- Ce guide a pour objectif d'accroître les connaissances des conseillers en matière d'ESG, afin d'accompagner efficacement leurs clients dans le développement de leurs propres initiatives. Il vise à renforcer leur capacité d'analyse, à identifier les enjeux clés et à développer des pistes d'engagement.
- L'objectif est de former des intervenants de première ligne sans nécessairement en faire des experts.

## 2. ESG ET LA PME

Les PME québécoises et leur engagement envers les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont au centre de nombreuses discussions concernant l'engagement corporatif pour adresser les enjeux climatiques et sociaux. Les consommateurs demandent des produits fabriqués de façon écoresponsable, les employés souhaitent être traités équitablement, les communautés impactées par les activités entrepreneuriales souhaitent en atténuer l'impact, et les bailleurs de fonds demandent de plus en plus une stratégie ESG formelle comme condition pour octroyer du financement.

Au Canada, il n'existe pas encore d'obligation de se conformer à certains standards en ESG, contrairement aux États-Unis et à l'Union européenne, qui obligent les entreprises inscrites à la bourse ou d'une certaine taille à démontrer leur bilan ESG. Cependant, un nombre important de grands donneurs d'ordres exigent de leurs fournisseurs le développement et la mise en œuvre de stratégies ESG, sans lesquelles ces fournisseurs ne seront plus admissibles pour obtenir des contrats. Il en est de même pour certaines institutions financières et firmes de capital-risque qui réservent leurs financements seulement aux entreprises démontrant un engagement ESG. Un nombre grandissant d'employés et clients préfèrent transiger avec des entreprises écoresponsables.

### 3. ADOPTION DES STRATÉGIES ESG PAR LES PME QUÉBÉCOISES

**Quelle est la situation actuelle? À quel niveau les entreprises québécoises ont-elles formulé des stratégies ESG? Combien d'entre elles se sont engagées dans des initiatives concrètes en développement durable?**

#### Écart entre perception et réalité

« Ce que ce sondage révèle, c'est vraiment l'écart entre la perception et la réalité. Il y a une prise de conscience qui est très intéressante de l'impact des PME sur la société et sur l'environnement, mais lorsqu'on pose des questions un peu plus détaillées, on voit que dans la pratique, ce n'est pas si évident que ça ».

*Le Devoir:* <https://bit.ly/4d9xxB6>

Au printemps 2024, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a révélé que 7,5 % des entreprises de plus de cinq employés affirment être engagées dans une démarche formelle de développement durable. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation significative comparativement à 2020, lorsque cette proportion n'était que de 4,8 %, les entreprises de plus de 100 employés ont pris de l'avance, avec plus d'un quart (26,5 %) qui ont établi une démarche de développement durable formelle. Ce taux descend à 6,2 % pour les entreprises employant moins de 100 personnes. L'engagement des entreprises augmente donc avec la taille de l'entreprise et son chiffre d'affaires.

L'ISQ a également sondé les entreprises concernant leur utilisation des technologies propres et leurs pratiques en matière d'économie circulaire. En 2019, seulement 40 % des entreprises utilisaient des technologies propres, mais 82 % rapportaient utiliser au moins une pratique liée à l'économie circulaire (notamment le recyclage, l'entretien et la réparation, mais presque aucune initiative en écologie industrielle).

**Bien que l'adoption formelle des stratégies ESG demeure faible, 88 % des PME québécoises sont préoccupées par leur impact social et environnemental, et 84 % pensent que les entreprises québécoises devraient jouer un rôle proactif dans la résolution des enjeux sociaux et environnementaux.**

*Source:* [La Presse](#); [L'Institut du Québec](#)

## 4. CERTIFICATIONS ESG, RSE OU DD - DE QUOI PARLE-T-ON ?

**ESG** est un acronyme pour Environnement, Social et Gouvernance. Ces trois lettres regroupent les critères permettant d'évaluer les pratiques responsables d'une entreprise dans ces domaines.

- **Environnement** : gestion des ressources naturelles, émissions de carbone, impact écologique des opérations.
- **Social** : relations avec les employés, diversité et inclusion, engagement communautaire.
- **Gouvernance** : transparence, gestion des risques, éthique au sein de l'entreprise.

**La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)** se concentre sur les actions sociales et sociétales, incluant l'impact sur les ressources internes et externes d'une entreprise. Le terme est souvent utilisé comme synonyme d'ESG.

**Le Développement Durable (DD)** comprend principalement le volet environnemental d'une stratégie ESG.

Il existe plusieurs normes auxquelles une entreprise peut se conformer pour répondre aux exigences de l'approche ESG. Les certifications couvrant l'ensemble des secteurs industriels et tous les volets d'une stratégie ESG sont le BNQ 2100, les standards SASB/IFRS et l'accréditation B-Corp. D'autres certifications, telles qu'ISO 14000 (environnement) ou ISO 26000 (social), s'adressent également à l'ensemble des industries, mais ne couvrent qu'un seul volet d'une stratégie ESG. De plus, les entreprises de certains secteurs peuvent se conformer à des standards développés pour des démarches spécifiques de leur industrie, telles que EcoCert (produits biologiques) ou Fairtrade (respect de pratiques sociales en approvisionnement).



Un premier pas vers une certification ESG pourrait être une attestation de Recyc-Québec « ICI on recycle », permettant d'obtenir un portrait de la gestion des déchets et donnant accès à divers outils pour mettre en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation.

## 5. L'IMPACT DE L'ESG SUR LE MODÈLE D'AFFAIRES D'UNE ENTREPRISE

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation réglementaire pour les PME québécoises de se conformer aux normes ESG, l'application des initiatives ESG peut devenir un prérequis pour faire affaire avec des partenaires, grands donneurs d'ordres ou institutions financières.

### 5.1. Remporter des contrats de grands donneurs d'ordres

***L'approvisionnement durable est un incontournable: 82% des grands donneurs d'ordres exigent l'introduction d'au moins un critère ESG.***

*(Sondage BDC)*

Selon une enquête de la BDC en mars 2023, 82 % des grands donneurs d'ordres exigent actuellement que leurs fournisseurs aient implanté au moins un critère ESG, et ce pourcentage devrait grimper à 92 % d'ici 2024. 39 % des entreprises sondées exigent même le respect de critères en lien avec les trois facteurs ESG : environnement, social et gouvernance.

Voici quelques exemples pratiques de critères ESG liés aux chaînes d'approvisionnement.

#### Exemples de critères ESG liés aux chaînes d'approvisionnement

##### Environnemental

- Pratiques de réduction des gaz à effet de serre (GES) (efficacité énergétique et des transports, sources d'énergie propre)
- Réduction des déchets et de la consommation d'eau
- Écoconception/ Analyse du cycle de vie
- Amélioration de la biodiversité

##### Social

- Pratiques de diversité, d'équité et d'inclusion
- Investissements communautaires et programme de bénévolat du personnel
- Initiatives d'intégration sociale

##### Gouvernance

- Politique de développement durable
- Gestion des risques environnementaux et sociaux
- Formation au développement durable

Les grands donneurs d'ordres qui exigent de leurs fournisseurs qu'ils respectent des critères ESG se trouvent dans de nombreuses industries, notamment l'alimentation, l'aérospatiale, l'énergie, les technologies de l'information (TI) et la finance. Au-delà des grandes entreprises privées, de nombreuses autres organisations sont engagées dans l'application de l'approvisionnement responsable. Ces organisations sont membres de l'[ECPAR](#), le Réseau d'organisations pour l'approvisionnement responsable. Les membres de l'ECPAR comprennent des villes, des hôpitaux, des institutions d'éducation, des OBNL et des associations, regroupant en tout une soixantaine de membres.



Sources : [BDC Étude Mars 2023](#); [BDC Blog](#).

### 5.2. Obtenir du financement grâce à l'ESG

Plusieurs institutions financières demandent aux clients cherchant un financement de démontrer leur engagement ESG. Par exemple, pour obtenir une subvention dans le cadre du programme [ECOLEADER](#) ou un financement par la [BDC](#), l'entreprise doit démontrer qu'elle a implanté des démarches en développement durable ou d'autres volets de l'ESG.

### 5.3. Améliorer la réputation pour attirer des talents et clients

De nombreuses études témoignent de l'importance de l'adhésion au cadre ESG pour la génération des milléniaux et l'importance de l'ESG pour les consommateurs.

**76%** des milléniaux considèrent les pratiques environnementales et les valeurs en place dans le choix de leur employeur.

**75,9%** des consommateurs privilégient l'achat chez les détaillants engagés envers l'environnement.

#### 5.4. Réduire les coûts d'exploitation

En implantant des pratiques de gestion durable, les entreprises peuvent réduire leurs coûts d'exploitation, notamment en diminuant leur consommation d'énergie, en optimisant leur gestion des déchets ou en améliorant l'efficacité de leurs opérations.

#### 5.5. Répondre aux exigences ESG d'un marché d'exportation

Dans certains marchés d'exportation, en particulier dans certains pays européens, des règlements plus stricts sont déjà en vigueur. Ces règlements imposent notamment aux fabricants la responsabilité de gérer le cycle de vie complet de leurs produits.

## 6. LES CRITÈRES ESG LES PLUS DEMANDÉS PAR LES GRANDS DONNEURS D'ORDRES

Parmi les grands donneurs d'ordres, 38% demandent déjà une certification liée au développement durable. La liste ci-dessous des critères ESG le plus souvent demandés aux entreprises fournisseuses permet de cibler et de prioriser les initiatives pour se conformer aux attentes des donneurs d'ordres. Elle offre également de bonnes pistes aux PME souhaitant collaborer avec ces grandes entreprises et organisations. En tête :

- Procédures permettant de maîtriser les risques environnementaux.
- Cadres ou employé.es associées à la diversité.
- La réduction de la consommation d'énergie.

(Source : [BDC Étude Mars 2023](#); [BDC Blog](#))

Certaines organisations gouvernementales ainsi que plusieurs firmes de capital risque exigent des entreprises une **analyse de cycle de vie (ACV)** comme condition pour l'octroi d'une subvention, d'un prêt ou d'un investissement.

L'**analyse du cycle de vie (ACV)**, également appelée **bilan carbone**, est une méthode d'évaluation normalisée (ISO [14040 et 14044](#)) permettant de réaliser un bilan environnemental d'un produit, service, procédé, ou de l'ensemble des activités d'une entreprise. Elle prend en compte toutes les étapes de son cycle de vie, de la conception à l'usage d'un produit, en passant par l'entretien et le transport jusqu'à son traitement en fin de vie.

Cette analyse est également utilisée lors du développement d'une stratégie ESG pour identifier les domaines nécessitant des améliorations en matière environnementale.

L'approche d'**écoconstruction** est intégrée dans cette démarche, en incluant l'utilisation de matières renouvelables et des concepts de réparabilité, réemploi ou recyclage dès le stade de prototypage d'un nouveau produit ou service.

Concernant les émissions de **gaz à effet de serre** (CO<sub>2</sub>, GHG = greenhouse gases), les standards ESG visent leur réduction pour ralentir le réchauffement climatique. L'objectif ultime est que les émissions d'une entreprise deviennent **carboneutres** c'est-à-dire que l'entreprise ait réduit ses propres émissions de gaz à effet de serre et mis en place des actions compensatoires, telles que planter des arbres ou réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de ses fournisseurs. Les **crédits carbone**, qui représentent des réductions d'émissions réalisées par d'autres entités, permettent à une entreprise d'équilibrer son propre bilan d'émissions.

Attention, il est crucial d'éviter le « **greenwashing** » (écoblanchiment). Cette pratique consiste à donner une fausse impression de responsabilité environnementale pour améliorer l'image de l'entreprise, sans véritable engagement ou action substantielle. L'écoblanchiment peut entraîner des conséquences graves, notamment:

- 1. Perte de clients :** Les consommateurs sont de plus en plus attentifs aux véritables pratiques environnementales des entreprises. Une fois l'écoblanchiment découvert, il peut y avoir une perte de confiance et de loyauté des clients.
- 2. Amendes et sanctions :** Les réglementations et les exigences en matière de transparence environnementale se renforcent. Les entreprises qui pratiquent l'écoblanchiment peuvent être sujettes à des amendes et à des sanctions légales.
- 3. Dommages à la réputation :** Cette pratique peut nuire de manière significative à la réputation d'une entreprise, ce qui peut engendrer des effets à long terme sur ses relations avec les clients, les partenaires et les investisseurs.

Pour éviter l'écoblanchiment, les entreprises doivent s'assurer que leurs déclarations environnementales sont fondées sur des actions réelles et mesurables, et qu'elles sont prêtes à fournir des preuves et des rapports transparents de leurs pratiques.

### **"Oatly" - L'affaire d'écoblanchiment d'Oatly réglée pour 9,3 millions de dollars**



*L'affaire d'Oatly* est un exemple significatif d'écoblanchiment qui a eu des répercussions importantes. En juillet 2021, une plainte a été déposée contre la marque suédoise de boissons à base d'avoine, Oatly, pour avoir prétendument exagéré ses actions environnementales. La plainte affirmait qu'Oatly avait artificiellement gonflé la demande pour ses produits en les présentant comme étant plus écologiques qu'ils ne l'étaient en réalité. Cette promotion excessive a conduit à une perception trompeuse des véritables impacts environnementaux de l'entreprise.

En conséquence, Oatly a accepté de régler l'affaire pour 9,3 millions de dollars, afin de compenser les consommateurs et les parties affectées par ses déclarations trompeuses. Ce cas souligne l'importance de la transparence et de l'exactitude dans les communications environnementales des entreprises. Il sert également de mise en garde contre les risques d'écoblanchiment rappelant aux entreprises la nécessité de soutenir leurs affirmations avec des preuves concrètes et vérifiables.

## 7. LES FREINS À L'ADOPTION DES ORIENTATIONS ESG

Les freins à l'adoption des orientations ESG par les PME québécoises, selon l'Institut du Québec, comprennent plusieurs défis clés :

**Manque de ressources financières :** Les coûts associés à la mise en œuvre des pratiques ESG peuvent être importants pour certaines PME, surtout lorsqu'il s'agit de formations, de certifications ou d'innovations nécessaires pour répondre aux critères.

**Absence de connaissances et d'expertise :** Beaucoup de PME manquent d'expertise interne en matière d'ESG. L'absence de connaissances spécifiques et la complexité des normes ESG rendent difficiles la compréhension et l'application des critères requis.

**Complexité réglementaire :** La diversité et la complexité des normes ESG, ainsi que les exigences spécifiques à chaque secteur, peuvent être déroutantes pour les PME. La difficulté à naviguer dans ces règlements peut freiner l'adoption.

**Incertitude et risques :** Les PME peuvent craindre les incertitudes et les risques associés à l'adoption des pratiques ESG, comme l'impact potentiel sur leurs opérations ou leur compétitivité sur le marché.

**Manque de reconnaissance et de motivation :** Le manque d'incitations et de reconnaissance pour les efforts en matière d'ESG peut démotiver les PME. Sans une pression externe suffisante, certaines entreprises peuvent ne pas voir les avantages immédiats de ces initiatives.

**Priorités concurrentes :** Les PME doivent souvent jongler avec diverses priorités opérationnelles. L'intégration des pratiques ESG peut être perçue comme une tâche secondaire par rapport à d'autres défis immédiats.

Ces obstacles nécessitent des stratégies ciblées pour aider les PME à surmonter ces défis et à adopter des pratiques ESG de manière plus efficace.

## 8. LE FINANCEMENT D'UNE DÉMARCHE ESG

Il existe au Québec de nombreux programmes permettant aux entreprises d'alléger les coûts de développement et d'implantation d'une stratégie ESG. Dans les annexes, vous retrouverez un survol des principaux programmes offerts au niveau provincial, notamment les programmes gérés par le **Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD)** dont le [Fonds Écoleader](#), le Programme [Écoemballage +](#) et le [Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore](#). **Investissement Québec** propose le [Programme d'amélioration de performance environnementale industrielle](#) et l'initiative [CompétiVert](#). D'autres organismes tels que **Recyc-Québec**, **Fondaction** et **La Ruche** offrent également du financement pour des démarches de transition verte.

Au niveau municipal, les **villes de Montréal et de Québec** ainsi que **Laval** offrent du financement pour se faire accompagner dans le développement d'une stratégie ESG ou dans la réalisation d'un projet de transition écologique. Informez-vous directement auprès de votre municipalité et de votre conseiller en développement économique – les programmes évoluent à grande vitesse.

Il ne faut pas non plus oublier les aides au niveau fédéral qui visent l'implantation de projets de grande envergure, notamment sur le plan environnemental. À mentionner ici les [Programmes de financement d'Environnement et Changement](#) et le [Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone](#).

## 9. LES MEILLEURES PRATIQUES POUR IMPLANTER UNE STRATÉGIE ESG

Alors, êtes-vous prêts à faire vos premiers pas vers une transition verte? Voici quelques recommandations pour assurer le succès de vos initiatives :

### Choisir la stratégie

Commencez par identifier les enjeux les plus pertinents pour votre entreprise puis choisissez l'approche qui colle le mieux à vos ambitions : cherchez-vous à améliorer votre performance sur plusieurs fronts sociaux et environnementaux, en vous basant par exemple sur un cadre de certification ESG? Ou choisissez-vous plutôt de répondre à un enjeu plus spécifique (environnemental, social), à la demande d'un grand donneur d'ordre?

### Définir des objectifs clairs

Ensuite, établissez des objectifs mesurables, soit l'obtention d'une certification ESG (ex. B-Corp, Fairtrade ...) ou des objectifs spécifiques tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration des conditions de travail ou la transparence dans la gouvernance.

### Impliquer les parties prenantes

Engagez vos employés, vos clients et vos fournisseurs dans le processus. Leur apport peut être précieux pour identifier les priorités et les opportunités d'amélioration.

### Mettre en place des initiatives concrètes

Implantez des actions concrètes pour atteindre vos objectifs et faites affaire avec des spécialistes pour des projets précis. Cela peut inclure l'adoption de technologies propres, la mise en place de programmes de formation pour les employés ou la transparence accrue dans la communication avec les parties prenantes.

### Suivre et évaluer les progrès

Mettez en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer vos progrès par rapport aux objectifs fixés. Cela peut inclure des audits internes, des enquêtes auprès des parties prenantes ou l'utilisation de logiciels de gestion des performances ESG.

### Communiquer les résultats

Soyez transparent dans la communication de vos résultats. Publiez des rapports ESG réguliers et informez vos parties prenantes des progrès réalisés et des défis rencontrés.

## 10. UN EXEMPLE CONCRET : L'ENGAGEMENT EN ESG DE PRANA



La mission de [Prana](#), une entreprise familiale dans le secteur de l'alimentation, est de créer des aliments délicieux – et meilleurs à la fois pour vous et la planète. La majorité de ses produits sont biologiques, tous sont issus d'un approvisionnement responsable.

11 de ses produits sont certifiés issus du [commerce équitable](#) (Fairtrade).

Prana a également effectué une analyse de cycle de vie (ACV) organisationnelle réalisée pour faire la lumière sur les points chauds de l'organisation, avec l'aide de la firme de conseil [Ellio](#). L'étude a permis à Prana « **d'établir des priorités claires pour réduire de manière significative le poids environnemental de ses produits, d'engager ses parties prenantes stratégiques le long de sa chaîne d'approvisionnement et de mieux communiquer auprès de ses clients.** »

## 11. CONCLUSION

S'engager dans une démarche ESG peut offrir de nombreux avantages pour les PME québécoises, allant de l'obtention de nouveaux contrats et financements à l'amélioration de la réputation et de l'attractivité de l'entreprise.

Bien qu'un nombre grandissant de PME québécoises ont introduit des actions ciblées pour mitiger leur impact environnemental, seulement un faible pourcentage d'entre elles s'est engagé dans une approche formelle d'ESG.

Toutefois, une grande partie des PME sont préoccupées par leur impact social et environnemental, laissant espérer une augmentation de leur engagement dans le futur.

En fin de compte, l'adoption des normes ESG ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme une opportunité d'innovation, de croissance durable et de différenciation sur le marché. Les PME québécoises qui prennent ce virage dès maintenant seront mieux placées pour répondre aux défis de demain et pour saisir les opportunités d'un monde en évolution vers un développement plus durable.

## ANNEXE 1 : LES NORMES ESG

### Le BNQ 2100

Le cadre d'évaluation de la certification BNQ 2100 comprend quatre volets : thématiques transversales (incluant la gouvernance), thématiques économiques, sociales et environnementales.



**Le standard SASB/IFRS**

Les règles de SASB ressemblent aux thématiques du BNQ 2100, en se concentrant sur le Leadership & Governance, le Modèle d'affaires, l'Environnement, le Capital social et le Capital humain. Les guides SASB présentent les thématiques critiques à évaluer par type d'industrie.

Au Canada, les discussions sur l'introduction d'une réglementation ESG pour les grandes entreprises visent l'introduction du standard IFRS S1, incorporant le standard SASB. Les États-Unis et les pays de l'Union européenne exigent déjà des entreprises publiques d'effectuer des « Divulgations de développement durable générales » (IFRS S1/SASB) et des « Divulgations liées au climat » (IFRS2).

**Les axes de la norme SASB**

- LEADERSHIP & GOUVERNANCE**
  - Éthique des affaires
  - Comportement concurrentiel
  - Environnement juridique et réglementaire
  - Gestion du risque systémique
- MODÈLE D'AFFAIRES & INNOVATION**
  - Conception des produits et gestion du cycle de vie
  - Résilience du modèle économique
  - Gestion de la chaîne d'approvisionnement
  - Approvisionnement en matériaux: et efficacité
  - Impact physique du changement climatique
- ENVIRONNEMENT**
  - Émissions de GES (gaz à effet de serre)
  - Qualité de l'air
  - Gestion de l'énergie
  - Gestion de l'eau et des eaux usées
  - Impacts écologiques
- CAPITAL SOCIAL**
  - Droits de l'homme et relations communautaires
  - Vie privée des clients
  - Sécurité des données
  - Accès et accessibilité
  - Bien-être des clients
  - Pratiques de vente et étiquetage des produits
- CAPITAL HUMAIN**
  - Pratiques de travail
  - Santé et sécurité des employés
  - Engagement des employés, diversité et inclusion

Source (en anglais) : [SASB Blog](#).  
 SASB Blog: [Future of the SASB Standards: What You Need to Know for 2023 Reporting](#).

### La certification B-Corp



La certification « B Corp » est un label octroyé aux entreprises qui ont introduit des initiatives sociétales et environnementales, de gouvernance et de transparence envers le public. Le « B » signifie « Benefit for All », désignant une société reconnue pour avoir des effets bénéfiques sur le monde.

Selon la banque BDC, certifiée B Corp elle-même et partenaire pour l'évaluation B Impact, la communauté mondiale des organisations certifiées B Corp comprend près de 5 000 entreprises provenant de 77 pays et de 153 secteurs d'activité.

Sources: site web [B-Corp](#); [Wikipedia](#); [BDC](#)

### Les 17 objectifs de développement durable

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Ils sont interconnectés et visent à équilibrer les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

Source : [Nations Unies](#) | Nations Unies: [Le Pacte mondial des Nations Unies](#)

### Autres certifications en lien avec l'ESG

Il existe également d'autres certifications couvrant un volet spécifique de l'ESG, comme les normes environnementales (ISO 14000) ou sociales (ISO 26000). Les certifications ISO s'adressent à l'ensemble des industries. De plus, certains secteurs industriels disposent de standards spécifiques comme EcoCert (produits biologiques) ou Fairtrade (pratiques sociales en approvisionnement).



L'attestation de Recyc-Québec « [ICI on recycle](#) », permet d'obtenir un portrait de la gestion des déchets et donne accès à divers outils pour mettre en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation.

## ANNEXE 2 : LES CRITÈRES ESG LES PLUS DEMANDÉS PAR LES GRANDS DONNEURS D'ORDRES

### Les critères ESG les plus demandés par les grands donneurs d'ordres



#### Environnementaux

Réduction de la consommation d'énergie	68 %
Choix écoresponsables pour les emballages	49 %
Réduction de la consommation de matières premières et amélioration de la gestion des déchets	48 %
Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport	43 %
Réduction de la toxicité des émissions, déchets, etc.	43 %
Approvisionnement en sources d'énergie propre	37 %
Engagements formels en vue de réduire les émissions de GES	33 %
Réduction de la consommation d'eau	33 %
Ecoconception de produits et services; analyse du cycle de vie	29 %
Amélioration de la biodiversité	25 %
Utilisation de véhicules électriques ou hybrides	25 %
Favoriser la mobilité durable des employé.es vers leur lieu de travail	19 %



#### Sociaux

Cadres ou employé.es issu.es de la diversité (Autochtones, minorités visibles, LGBTQ2+, etc.)	69 %
Initiatives d'insertion sociale (personnes vivant avec un handicap, etc.)	64 %
Investissements communautaires	56 %
Appui au bénévolat des employé.es	35 %



#### Gouvernance

Procédures permettant de maîtriser les risques environnementaux	70 %
Soutien pour la santé psychologique et physique des employé.es	43 %
Politique en développement durable	41 %
Procédures permettant de maîtriser les risques sociaux	40 %
Certification liée au développement durable	38 %
Formation sur le développement durable pour les employé.es	34 %

BDC : [L'ESG dans votre entreprise : un avantage pour décrocher de gros contrats](#)

## ANNEXE 3 : RÉFÉRENCES

### ARTICLES

- BDC Centre d'action climatique : Répertoire d'articles sur la transition verte, entre d'autres
  - BDC Étude Mars 2023: [L'ESG dans votre entreprise : un avantage pour décrocher de gros contrats](#)
  - BDC Étude Mars 2023: [Pratiques ESG au Canada: Ce que les données nous révèlent](#)
  - BDC Étude Décembre 2023: [Les avantages pour les PME d'agir pour le climat](#)
- Institut du Québec: [Responsabilité sociale des entreprises: comment les PME québécoises se perçoivent-elles?](#)
- Le Devoir: Les PME ne savent trop que faire pour améliorer leur responsabilité sociale: <https://www.ledevoir.com/economie/642162/entreprises-les-pme-ne-savent-trop-que-faire-pour-ameliorer-leur-responsabilite-sociale>
- La Presse: [Développement durable: peu d'entreprises québécoises peuvent vérifier si elles atteignent leurs objectifs](#)
- Les Affaires: [Dossier Efficacité Énergétique. Occasions d'affaires en vue](#), 15 articles
- Infolettre Vecteurs: [Trouvez une stratégie circulaire adaptée à votre modèle d'affaires](#)
- PWC: [Are investors souring on ESG? Don't bet on it. 2023 Investor Survey](#)
- Bain & Company: [The Visionary CEO's Guide to Sustainability 2024](#)

## GUIDES ET OUTILS

- Guide d'implantation de la récupération de la matière organique dans les entreprises: [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/guide-implantation-mo-ici.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/guide-implantation-mo-ici.pdf)
- Québec circulaire. La plateforme de référence pour la transition du Québec vers l'économie circulaire: <https://www.quebeccirculaire.org/>
- GUIDE DE PRATIQUES DURABLES pour les entreprises de Trois-Rivières: <https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2021/11/Guide-des-pratiques-durables-pour-les-entreprises.pdf>
- Boîte à outils convergence: <https://www.ccm.ca/fr/convergence/boite-a-outils/>
  - Approvisionnement responsable / Calculateur gaz à effet de serre (GES) téléchargeable: <https://approvisionnementquebecois.investquebec.com/approvisionnement-quebecois#GES>
  - <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/developpement-durable/centre-action-climatique/articles/boite-outils-pour-calcul-emissions-gaz-effet-serre-ges>
- Tableaux des meilleures pratiques d'approvisionnement responsable: <https://faqdd.qc.ca/wp-content/uploads/2023/10/eeq-approvisionnement-responsable-v4.pdf>
- Platform BMO CLIMATE SMART (en anglais seulement): <https://commercial.bmo.com/en/ca/we-can-help/climate-smart/>

## ANNEXE 4 : SOURCES DE FINANCEMENT

### Répertoire des programmes de financement

Plus de 175 programmes de financement fédéraux, provinciaux et régionaux visant l'adoption de pratiques écoresponsables et de technologies propres.

<https://www.fondsecoleader.ca/repertoire-financement/>

### BDC

Les programmes de financement en matière de climat que vous devez connaître : plus de 60 programmes en vigueur de subventions, de crédits d'impôt et de prêts pour soutenir les initiatives environnementales des entreprises canadiennes.

<https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/developpement-durable/centre-action-climatique/articles/programmes-financement-initiatives-environnementales>

### FÉDÉRAL

#### Programmes de financement d'Environnement et Changement

Financement pour des projets qui visent à protéger ou préserver notre environnement naturel, notamment le **Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone** :

- <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement.html>
- <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone.html>

### PROVINCIAL

#### Programmes d'aide pour un Québec vert et prospère

Des programmes d'aide accessibles aux entreprises québécoises de l'environnement et des technologies propres :

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/programmes-lies-a-l-environnement/programmes-daide-pour-un-quebec-vert-et-prospere>

- **Technoclimat**: Réaliser un projet de démonstration d'une technologie verte ou réductrice d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec:  
<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/innovation/programme/technoclimat>
- **Programme Essor**: Réaliser un projet d'immobilisation:  
<https://www.investquebec.com/quebec/fr/produits-financiers/toutes-nos-solutions/Programme-de-financement-ESSOR.html>

### Programme ÉcoPerformance

L'objectif est la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation de combustibles fossiles des entreprises, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des procédés et des bâtiments:

<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires/programmes/ecoperformance>

### Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD): [www.faqdd.qc.ca](http://www.faqdd.qc.ca)

Ce Fonds gère plusieurs programmes dont:

- **Fonds Écoleader:** Il vise à orienter et soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.  
[www.fondsecoleader.ca](http://www.fondsecoleader.ca)
- **Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore:** L'objectif est de soutenir la réduction de la pollution atmosphérique et du bruit excessif.  
<https://faqdd.qc.ca/programmes/prpas/>
- **Écoemballage +:** Soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables : <https://faqdd.qc.ca/programmes/ecoemballage/>

### Investissement Québec

- **Programme d'amélioration de performance environnementale industrielle:**  
<https://innovation.investquebec.com/performance>
  - Plan d'action en productivité durable
  - Circularité des résidus industriels
  - Gestion des nuisances et émissions atmosphériques industrielles
- **CompétiVert:** Améliorer la compétitivité des entreprises par l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables.
  - <https://competivert.investquebec.com/>
  - <https://competivert.investquebec.com/solutions/solution-de-financement>

### Recyc-Québec

Aide financière pour les entreprises et organismes: <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/se-financer/aide-financiere-entreprises-organismes/>

### FONDACTION: Fonds économique circulaire. Financement et accompagnement.

Le premier fonds d'investissement consacré à l'économie circulaire au Canada.

<https://www.fondaction.com/fonds-economie-circulaire/>

**LA RUCHE: Fonds Moins c'est plus**

Le Fonds Moins c'est plus (FMC+) est une initiative conjointe de RECYC-QUÉBEC et La Ruche visant à réduire les déchets à la source et à maximiser l'impact du financement participatif. <https://laruchequebec.com/fr/nouvelles/le-fonds-moins-cest-plus--moins-dempreinte-plus-dimpact>

**MUNICIPAL****Laval : Durabilité et transition économique responsable – programme d'accompagnement**

<https://lavaleconomique.com/parcours-accompagnement/durabilite-transition-economique-responsable/>

**Montréal : Projets d'aménagement, de mobilité et de pratiques durables : subvention aux entreprises**

Financement pour la réalisation d'un projet visant notamment à réduire la consommation d'énergie ou à protéger l'environnement.

<https://montreal.ca/programmes/projets-damenagement-de-mobilite-et-de-pratiques-durables-subvention-aux-entreprises>

**Convergence**

Parcours d'accompagnement des entreprises vers la décarbonation de leur chaîne de valeur proposé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

<https://www.ccm.ca/fr/convergence/>

**Ville de Québec : Programme Écocapitale**

Contribution pour un projet en développement durable visant le déploiement de pratiques écoresponsables ayant un impact significatif sur le modèle d'affaires responsable de l'entreprise.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/gens\\_affaires/financement/croissance-d-entreprise/eco-capitale/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/financement/croissance-d-entreprise/eco-capitale/index.aspx)

*\*À noter que ce survol de programmes de financement n'est fourni qu'à titre indicatif.*

La trousse

# élian

Conseils d'experts pour  
favoriser l'accompagnement

